



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Réponse du Premier ministre à la question parlementaire n° 1542 du 19 novembre 2024 de l'honorable Député Mars Di Bartolomeo.

Quant à ce projet, qui remonte au précédent Gouvernement, les discussions entre l'État et la Ville de Luxembourg se poursuivent pour l'aménagement de la place de la Constitution en son ensemble.

Il n'est malheureusement à l'heure actuelle pas possible de donner plus d'éléments de réponse autre que ceux donnés en réponse à la question parlementaire n°7943 par mon prédécesseur.

Le planning se poursuivra en fonction de l'avancement des études.

Luxembourg, le 13 décembre 2024.

Le Premier ministre,

(s.) Luc FRIEDEN